

Master MEEF Langues vivantes étrangères: Japonais

Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation (MEEF)



Niveau d'étude visé
BAC +5



Diplôme
Master (LMD)



Domaine(s) d'étude
Animation -
Pédagogie -
Professorat,
Didactique,
Éducation,
Enseignement,
Formation



Accessible en
Formation
initiale,
Formation
continue, VAE



Établissements
Université
Toulouse - Jean
Jaurès

Présentation

Objectifs

Le parcours proposé a une double visée : assurer une formation professionnalisante et préparer aux concours de la fonction publique (CAPES/CAFEP externe). Il s'agit de permettre aux étudiant·e·s de développer une base de connaissances en japonais (culture, littérature, grammaire, expression écrite et orale) et d'acquérir les éléments fondamentaux théoriques et pratiques, relatifs à la didactique du japonais afin de l'enseigner en collège ou lycée mais également d'acquérir des connaissances robustes sur le système éducatif français.

Savoir-faire et compétences

- * **Compétences linguistique** s : maîtrise solide du japonais et du français, permettant une spécialisation tant théorique que pratique en traduction et interprétation.
- * **Compétences en recherche** : familiarisation avec les méthodes de recherche spécifiques aux différents champs (arts et littératures, linguistique, civilisations), appropriation des méthodes de recherche bibliographique et/ou d'enquête de terrain, maîtrise des outils documentaires

adéquats (bibliographies, moteurs de recherche, bases de données, élaboration de questionnaires, archives, etc.), exploitation scientifique des sources, en respectant les normes de rédaction et de référencement en vigueur dans les champs de recherche.

- * **Compétences en enseignement** : enseigner la langue japonaise, mettre en œuvre ses connaissances didactiques et pédagogiques (théoriques et pratiques) dans le cadre de l'enseignement du japonais ; établir la progression pédagogique et élaborer les séquences d'enseignement pour développer les compétences communicatives langagières, la compétence culturelle et de médiation en japonais ; construire et produire du sens à l'oral et à l'écrit ; prendre en compte les processus d'apprentissage et la diversité des élèves ; conduire le groupe classe ; évaluer l'acquisition des savoirs et des compétences ; collaborer à la mise en œuvre du projet pédagogique et éducatif de l'établissement ; assurer un suivi individualisé des élèves ; établir un dialogue avec les familles ; construire des partenariats liés à l'activité pédagogique ; actualiser ses connaissances et renouveler ses pratiques.
- * **Compétences technologiques** : enseigner sa discipline de manière raisonnée avec des outils numériques (en recherche documentaire et pour l'application à l'enseignement du japonais) dans la perspective de la recherche et l'élaboration de projets.

Admission

Conditions d'admission

Licence en japonais souhaitée, niveau de français B2

Et après...

Insertion professionnelle

Enseignant.e de japonais dans le service public ou privé.

Contact(s)

Autres contacts

Contact scolarité

[✉ inspe.secretariatmention2-croixdepierre@univ-tlse2.fr](mailto:inspe.secretariatmention2-croixdepierre@univ-tlse2.fr) |
+33 (0)5 62 25 20 81

[✉ Annuaire du service de la Formation Continue](#)

Infos pratiques

Lieu(x)

[📍 Toulouse](#)

Programme

Organisation

- * UE 1 : Stratégies d'enseignement et d'apprentissage
- * UE 2 : Stage et mémoire : initiation à la recherche
- * UE 3 : Projet professionnel contextualisé : option à choisir
- * UE 5 : Savoirs pour enseigner le japonais